

ASSOCIATION

Atelier création d'animaux en coquillage

L'association «la fête du gratuit» organise un atelier création d'animaux en coquillage pour les enfants et les adultes le 10 février 2024 de 14h à 16h à l'espace Ardenna .

Inscription par mail: gratifieria14caen@gmail.com



A VOS AGENDAS

Janvier	12	Vœux à la population	18h	Salle de l'Olivier
	22	Conseil Municipal	18h30	Salle du Conseil
Février	10	Atelier création animaux en coquillage Gratifieria	14h à 16h	Ardenna
	19	Conseil Municipal	18h30	Salle du Conseil



« Information municipale »
Janvier 2024

Madame, Monsieur,

J'adresse à chacune et chacun d'entre vous tous mes vœux de bonheur, de santé et de réussite pour 2024. Que cette nouvelle année vous apporte de la satisfaction dans vos projets personnels, familiaux ou professionnels.

La situation internationale reste toujours très perturbée par la guerre en Ukraine et le conflit Israélo-Palestinien au Proche-Orient. Ces deux zones en tension entraînent le monde dans un dérèglement géopolitique majeur dont sont victimes en premier lieu les populations civiles souvent éloignées des enjeux et manœuvres stratégiques de leurs dirigeants. Aussi, je formule le vœux d'un retour durable de la paix sur ces territoires déjà si durement éprouvés.

Notre économie nationale pâtie des conséquences de ces affrontements qui engendrent une hausse des prix des énergies et des matières premières, un retour de l'inflation et une croissance ralentie. C'est dans cet univers plein d'incertitudes que les collectivités territoriales doivent continuer à assurer la gestion quotidienne des services à la population et à investir pour l'avenir avec un contexte d'augmentation des taux d'intérêt.

Concernant plus particulièrement St Germain la Blanche Herbe, cette année 2024 sera marquée par le lancement d'une importante opération de réhabilitation thermique de notre école communale dans le cadre du "décret tertiaire".

Pendant un an, entre juillet 2024 et août 2025, les façades des deux bâtiments maternelle et élémentaire seront totalement rénovées et relookées afin d'optimiser leur performance énergétique. De plus, une VMC sera mise en place pour améliorer la qualité de l'air des classes et l'éclairage LED généralisé.

Ce chantier en milieu occupé fera l'objet d'une attention toute particulière afin d'assurer la continuité de l'enseignement dans les meilleures conditions de sécurité et de confort pour les usagers.

Cet investissement substantiel d'1,5 million d'euros est soutenu financièrement par l'état dans le cadre du "fond vert", par le contrat de territoire Département / C U et le SDEC. La part communale fera l'objet d'un emprunt de long terme.

La municipalité travaille également en collaboration avec Caen la mer sur plusieurs gros dossiers de restructuration de voirie (rue des coursières et rue de l'église) à horizon 2025 et prolonge son action de valorisation des espaces publics.

Afin d'échanger sur tous ces sujets avec les élus, je vous invite à la traditionnelle cérémonie des vœux de l'équipe municipale aux habitants qui se déroulera

le vendredi 12 janvier 2024 à 18h Salle de l'Olivier près de la mairie.

Votre Maire,
Stéphane LE HELLEY

Horaires d'ouvertures

Lundi : 8h30-12h30 / 13h30-18h
Mardi : 8h30 -12h30
Mercredi : 8h30-12h30 / 13h30-17h
Jeudi : 13h30-17h
Vendredi : 8h30-12h30 / 13h30-17h

Mairie - 11 rue Roland Vico - 14280 Saint-Germain-la-Blanche-Herbe
Tél : 02.31.29.11.00 / Fax : 02.31.29.11.09 / @ : mairie.stgbh@orange.fr

Informations municipales

www.mairie-stgermainblancheherbe.fr

INFORMATIONS MUNICIPALES

Ouverture mairie - Horaires exceptionnels

La mairie sera ouverte le mercredi 24 janvier de 8h30 à 12h00 et de 14h30 à 17h00.

Plan d'action frelons asiatiques

Fin du traitement des nids de frelons asiatiques pour 2023. Les reines fécondées ont quitté le nid pour partir en hivernage. Les nids vont se vider et se détruire avec les intempéries ; dans tous les cas, ils ne seront pas réutilisés l'année prochaine.

Grand froid

Les risques de chutes sont plus fréquents en période hivernale et chacun doit agir pour la sécurité des piétons. Le déneigement et la lutte contre le verglas des chaussées sont effectués par les services de Caen la mer dans le cadre d'un plan neige. Par contre, sur les trottoirs, cela reste de la responsabilité des propriétaires, des locataires et syndics d'immeuble au droit de la propriété.

Fermeture cimetière: accès rue de l'église

Depuis le 1er janvier 2024 l'accès au cimetière par la rue de l'Eglise est fermé par mesure de sécurité. L'entrée s'effectuera désormais uniquement par la rue Désiré Pommier et la Sente aux Moines.

Recensement - Journée de citoyenneté

Vous venez d'avoir 16 ans ? Présentez vous à la mairie, muni(e) de votre carte d'identité, du livret de famille de vos parents et d'un justificatif de domicile. Lors de votre inscription, une attestation de recensement vous sera remise, celle-ci vous sera demandée lors des inscriptions aux examens scolaires, au permis de conduire...

ENFANCE - JEUNESSE

Accueil d'un service civique à la MJC Chemin Vert

Un service civique, Armand, travaille au sein du centre de loisirs et occasionnellement au club jeunes . Celui-ci est chargé de mener des animations pour sensibiliser au développement durable et à l'écocitoyenneté auprès des enfants pendant les mercredis et les vacances scolaires jusqu'à Juillet 2024.



Visite de L'ASSEMBLÉE NATIONALE



La municipalité de Saint Germain la Blanche Herbe, à l'invitation de notre Député Fabrice LEVIGOUREUX, organise un déplacement à Paris le **jeudi 28 mars 2024**.

Programme :

10h30 - Départ Parking Ardena

(Repas libre dans une station d'autoroute)

14h30 - Arrivée à Paris

15h00 - Croisière en bateaux mouches

Ou

Visite du musée d'Orsay

17H00 - Rendez-vous pour la visite de l'Assemblée Nationale
(Présentation d'une carte d'identité valide obligatoire)

19h00 - Départ pour Saint Germain la Blanche Herbe

22h30 - Arrivée à Saint Germain la Blanche Herbe



Tarif : Participation de 15 euros

Pour la visite du musée d'Orsay ou la croisière en bateaux mouches, les places devant être réservées à l'avance, cette somme ne pourra pas être remboursée en cas d'annulation de votre part.

Le transport est pris en charge par la Mairie.

Bulletin d'inscription :

Nom Prénom

Adresse Téléphone

Nombre de personnes

Croisière en bateaux mouches

Visite du Musée d'Orsay

Réponse à déposer en mairie avec le paiement avant le 26 janvier 2024.

Inscription dans la limite de 40 places.